

**DELEGATION REGIONALE DE
L'EXTRÊME-NORD**

**DELEGATION DEPARTEMENTALE DU
MAYO-TSANAGA**

COMMUNE DE ROUA

**COMMISSION INTERNE DE
PASSATION DES MARCHES**



**REGIONAL DELEGATION OF
FAR NORTH**

**DIVISIONAL DELEGATION OF
MAYO-TSANAGA**

ROUA CONCIL

DIVISIONAL TENDERS BOARD

AVIS D'APPEL D'OFFRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°...103/ AONO/REN/DMT/CIPM-C-ROUA-TBEC/ROUTE/2025

DU 21 MARS 2025 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE QUATRE RADIERS ET LA CONSTRUCTION DE DEUX DALOTS DOUBLE SUR LA ROUTE REGIONALE ROUA-SOULEDE-MIDRE DANS L'ARRONDISSEMENT DE ROUA, DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

MAITRE D'OUVRAGE : MONSIEUR LE MAIRE DE LA COMMUNE DE ROUA

AUTORITE CONTRACTANTE : MONSIEUR LE MAIRE DE LA COMMUNE DE ROUA

COMMISSION COMPETENTE : COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS AUPRES DE LA COMMUNE DE ROUA

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de ROUA, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère des Travaux Publics, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation des routes reliant roua à d'autres villages, dans l'arrondissement de Soulédé-Roua, Département du Mayo Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent :

- Installations du chantier;
- terrassements et chaussée ;
- Ouvrage d'Art;
- circulation.

3. Allotissement

Les travaux est en un lot unique.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt-cinq millions (25 000 000) francs CFA TTC.

5. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux Entreprises des Travaux Publics et Bâtiments installées au Cameroun, assujetties au régime fiscal et disposant des capacités techniques et financières requises.

7. Financement

Les travaux objet de la présente Dossier d'Appel d'Offre sont financés par le MINTP pour le compte d'exercice 2025

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est : hors ligne.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à Cinq cent mille (500 000) F CFA, il est égal à 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du marché conformément à l'arrêté en vigueur et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absent. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable. Le cautionnement de soumission sus évoqué timbré au tarif en vigueur et établi par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances respectera la Lettre Circulaire no 000019/LC/MINMAP du 05 /06/2024 relative aux modalités de constitution, de consignation, de conservation, de restitution et de déconsignation de cautionnement sur les Marchés Publics.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement à la Commune de ROUA aux heures ouvrables dès publication du présent avis.

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La Dossier d'Appel d'Offre peut être obtenu à la Commune de Roua, dès publication du présent avis de consultation, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat de la du Dossier d'Appel d'Offre (DAO) de QUARANTE MILLE (40 000) francs CFA payable auprès de la recette Municipale de Roua.

12. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme telles, conformes aux prescriptions de la Demande de Cotation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Roua, au plus tard le 21 AVR 2025 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°...../ AONO/REN/DMT/CIPM-C-ROUA-TBEC/ROUTE/2025

DU 21 MARS 2025 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE QUATRE RADIERS ET LA CONSTRUCTION DE DEUX DALOTS DOUBLE SUR LA ROUTE REGIONALE ROUA-SOULEDE-MIDRE DANS L'ARRONDISSEMENT DE ROUA, DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Financement : MINTP(Budget d'Investissement Public). Exercice 2025

Délai d'exécution : TROIS (03) MOIS

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

13. Recevabilité des plis

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité

administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédent la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission (défaut de timbrage, absence du récépissé de consignation délivrée par la caisse de dépôt et de consignation (CDEC), absence de la mention manuscrite de l'établissement émetteur) délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

14. Ouverture des plis

18 AVR 2025

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le..... à 11 heures précises dans la salle de réunions de la Commune de Roua, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de regroupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

15. Critères d'évaluation

Les Offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

15.1. Critères éliminatoires

Critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- a Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- b Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- c Offre financière incomplète (absence de la lettre de soumission, du bordereau des prix unitaires, du devis quantitatif et estimatif ou du sous-détail des prix) ;
- d Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%) .
- e Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre à la fois dans le BPU, le DQE et le SDP
- f Abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années et/ou présence sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP.
- g De la non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission) ;
- h Du non-respect du format de fichier des offres ;
- i De l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;

15.2. Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non) et porteront à titre indicatif sur :

- a) Présentation sur 3 critères ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 15 critères ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 12 critères ;
- d) La méthodologie d'exécution sur 13 critères ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 13 critères

NB: Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée soit 40 oui sur les 56 possibles

16. Attribution

Le Maire de la Commune de Roua, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offre.

17. Nombre maximal de lot

Le marché est en un lot.

18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Roua.

20. Lutte contre la corruption

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro 699 98 89 81 .

21 MARS 2025



Copies :

- PREFET/MT
- ARMP pour publication au JDM;
- Président CIPMPP/C-ROUA;
- DDMINMAP/MT (pour archivage);
- DDMINEE/MT (pour suivi);
- CRTV (Station Régionale pour diffusion);
- Radio Communautaire Mokolo (pour diffusion);
- Affichage